

## PUBLICATIONS LÉGALES ET JUDICIAIRES

Selon l'arrêté du 19 novembre 2021 paru au Journal Officiel du 28 novembre 2021, les avis de constitution (hors GAEC), dissolution (hors TUP) / clôture et les procédures collectives, sont tarifés de manière forfaitaire. Toutes les autres annonces sont facturées au caractère (0,183 € HT pour 2022)

## ENQUÊTE PUBLIQUE

**COMMUNE DE BESCAT**  
**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE :**  
**RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)**

Par arrêté en date du 28 juillet 2022, le Maire de BESCAT a prescrit l'ouverture et l'organisation de l'enquête publique relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). L'enquête publique se déroulera à la Mairie de BESCAT, 3, rue du Bourg, du 18 août 2022 à 9 h 30 au 19 septembre 2022 à 17 h.

Monsieur Pascal CAZENAVE, a été désigné Commissaire-enquêteur par Madame la Présidente du Tribunal Administratif de PAU.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier de projet de révision du PLU sont consultables librement : - sur support papier à la Mairie de BESCAT, aux jours et heures habituels d'ouverture (les lundis et jeudis de 09 h 00 à 12 h 30 de 14 h 00 à 17 h 30)

- en version numérique sur un poste informatique mis à disposition du public en Mairie aux horaires cités ci-dessus et sur le site Internet de la commune : www.bescat.fr.

L'évaluation environnementale du projet de PLU qui figure dans le rapport de présentation, son résumé non technique et l'avis de l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement seront joints au dossier d'enquête publique.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public peut consigner ses observations et propositions : - sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le Commissaire-enquêteur, tenu à la disposition du public en Mairie de BESCAT aux jours et horaires mentionnés ci-dessus et lors des permanences du Commissaire-enquêteur,

- par correspondance postale adressée à : Monsieur le Commissaire-enquêteur, Mairie, 3, rue du Bourg, 64260 BESCAT.

- par courrier électronique envoyé à bescat2022@gmail.com.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Mairie de BESCAT dès la publication du présent avis, ainsi que des observations et propositions pendant toute la durée de l'enquête.

Le Commissaire-enquêteur sera présent à la Mairie de BESCAT pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- le jeudi 18 août 2022 de 9 h 30 à 12 h 30, - le lundi 29 août 2022 de 14 h à 17 h,  
- le samedi 03 septembre 2022 de 9 h à 12 h, - le jeudi 08 septembre 2022 de 16 h à 19 h,  
- le lundi 19 septembre 2022 de 14 h à 17 h.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de Monsieur BARBAN, Maire, à la Mairie de BESCAT.

À l'issue de l'enquête et pendant une durée d'un an, le rapport et les conclusions motivées du Commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Mairie de BESCAT et publiés sur le site Internet www.bescat.fr.

À l'issue de l'enquête publique et de la remise du rapport et des conclusions du Commissaire-enquêteur, le Conseil Municipal se prononcera par délibération sur l'approbation de la révision du PLU ; il pourra décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de révision du PLU en vue de cette approbation.

## GÉRANCE

Suivant acte sous-seing privé en date du 21 juillet 2022 à BAYONNE, Madame ESCANDE Isabelle, demeurant à BAYONNE (64100), 34, rue Joseph Latxague, Madame PUYO Colette, demeurant à SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX (40390), 9, allée du Tursan,

Madame CAMY DUCAMP Eliane, demeurant à TARNOS (40220), 3, allée Clairefontaine,

ont donné en location-gérance à titre gratuit à Madame ESCANDE Marie, demeurant à BAYONNE (64100), 36, rue Poissonnerie, un fonds de commerce de vente de fleurs situé à BAYONNE (64100), 10, avenue du 14 Avril 1814, pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022, renouvelable par tacite reconduction.

## OPPOSITIONS

## CABINET

## COURREGELONGUE ET ASSOCIES

Avocats au Barreau de BAYONNE  
2, rue du 49<sup>ème</sup> R.I., 64100 BAYONNE  
Téléphone : 05 59 59 79 08  
Email : secretariat@courregelongue-associes.fr

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 02 août 2022, enregistré à la recette de BAYONNE le 04 août 2022, Dossier 2022 00053623, référence 6404P03 2022 A 01758,

La SARL ALLEBIS, société au capital de 5.000 euros dont le siège social est situé à BAYONNE (64100), 9, rue de la Salie, immatriculée au RCS de BAYONNE sous le numéro 851 499 129,

A cédé à la SARL LES BONNIES, société au capital de 5.000 euros dont le siège social est situé à BAYONNE (64100), 3/5, rue de la Salie, immatriculée au RCS de BAYONNE sous le numéro 853 756 427,

Un fonds de commerce de détails d'habillement, exploité à BAYONNE (64100), 9, rue de la Salie, moyennant le prix de 50.000 €.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de l'acte.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au siège de la SELARL D'AVOCATS « CABINET COURREGELONGUE ET ASSOCIES », 2, rue du 49<sup>ème</sup> RI à BAYONNE.

Pour avis.

## OPPOSITIONS

## Maître Nicolas BERTHONDE

Notaire  
21, rue Chauvin Dragon, BP 50231  
64502 SAINT-JEAN-DE-LUZ Cedex

Suivant acte reçu par Maître Nicolas BERTHONDE, Notaire à SAINT-JEAN-DE-LUZ, le 8 août 2022, enregistré au Service de Publicité Foncière et de l'Enregistrement de BAYONNE 1<sup>er</sup>, le 11 août 2022 dossier 2022 55348 réf 6404P03 2022N 1073, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **NATURABIO**, dont le siège est à BAYONNE (64100), 8 Bis, chemin de Hayet, identifiée au SIREN sous le numéro 878 105 659 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BAYONNE. Représentée par la SELAS GUERIN ET ASSOCIEES, prise en la personne de Maître Hélène BRANCHU-BORD agissant tant en qualité de liquidateur-judiciaire, qu'en qualité de cédant dudit fonds, spécialement autorisée en vertu d'une ordonnance rendue le 25 avril 2022 par Monsieur le Juge-Commissaire de cette liquidation.

Au profit de la Société dénommée **HAPHIL**, dont le siège est à BIDART (64210), 21, avenue Larraldia, identifiée au SIREN sous le numéro 914 390 075 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BAYONNE.

Désignation du fonds : fonds de commerce de vente de produits alimentaires et non alimentaires issus de l'agriculture biologique sis à BAYONNE (64100), 8bis, chemin de Hayet, connu sous le nom commercial NATURALIA, et pour lequel il est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de BAYONNE, sous le numéro 878 105 659.

Propriété-jouissance : au jour de la signature.

Prix : CENT SEPT MILLE EUROS (107.000,00 EUR), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour SOIXANTE-DIX MILLE EUROS (70.000,00 EUR),

- aux éléments corporels pour TRENTE-SEPT MILLE EUROS (37.000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au cabinet de la SELAS GUERIN ET ASSOCIEES, Maître Hélène BRANCHU-BORD, à BAYONNE (64100), 2, rue du 49<sup>ème</sup> R.I., où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion. Le Notaire

Suivant acte reçu par Maître Alexis INCHAUSPE, Notaire au sein de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « ETUDE NOTARIALE ALEXIS INCHAUSPE ET YANNICK MARX-LARRAZABAL », titulaire d'un Office Notarial à URRUGNE, 4, allée de Presaburu, résidence du Centre Médical d'Urrugne, Osasuna, le 3 août 2022, enregistré à BAYONNE, le 10 août 2022, sous la référence 2022 N 01039, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **MUGABAR**, dont le siège est à URRUGNE (64122), quartier Béohobie, « Café de la Frontière », identifiée au SIREN sous le numéro 448 545 608 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BAYONNE.

À : La Société dénommée **MUGA BASK**, dont le siège est à URRUGNE (64122), quartier de Béohobie Ouest, identifiée au SIREN sous le numéro 913 458 899 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BAYONNE.

Désignation du fonds : fonds de commerce de BAR - DÉBIT DE BOISSONS - BRASSERIE - SALON DE THÉ - BUFFET - PMU connu sous le nom de « Café de la Frontière » sis à URRUGNE (64122), quartier Béohobie, 42, rue Charles Pucheu, connu sous le nom commercial MUGABAR.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT SOIXANTE-DIX MILLE EUROS (170.000,00 EUR), s'appliquant :

• aux éléments incorporels pour CENT SOIXANTE-CINQ MILLE EUROS (165.000,00 EUR),

• au matériel pour CINQ MILLE EUROS (5.000,00 EUR).

Le transfert de propriété et l'entrée en jouissance ont eu lieu le 10 août 2022.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion. Le Notaire

## CONSTITUTIONS

## SELARL CHAUVIN DRAGON

Notaires associés à SAINT-JEAN-DE-LUZ (Pyrénées-Atlantiques)  
21, rue Chauvin-Dragon

Suivant acte reçu par Maître Lucas LAMBERT, Notaire à SAINT-JEAN-DE-LUZ, le 16 août 2022, a été constituée une Société Civile Immobilière : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. **Dénomination :**

**REGNA-LEVY**. **Siège :** SAINT-JEAN-DE-LUZ (64500), 30, avenue de Chantaco. **Durée :** QUATRE-VINGT-DIX-NEUF-ANNEES (99) années. **Capital :** MILLE EUROS (1.000,00 EUR). Toutes les **cessions de parts**, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. **Premier gérant :** Madame Céline LEVY, 13, route des Crêtes, LAGOR (64150). La société sera immatriculée au RCS de BAYONNE.

Pour avis. Le Notaire

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date des 04-05 et 09 août 2022, il a été constitué une société : **Dénomination :**

**Sci Biarritz DC**. **Forme :** Société Civile Immobilière. **Objet :** L'acquisition de tous biens, en état futur d'achèvement ou achevés, l'achat pour le compte en formation, l'emprunt pour le compte en formation, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, loger à titre gratuit les cogérants. **Siège :** 2, rue du Brésil, 64200 BIARRITZ. **Capital :** 1.000 €. **Gérance :** PELLIER Charles et HAUTE-COEUR Delphine, Villa Fleur de France, 2, rue du Brésil, 64200 BIARRITZ. **Cession de parts :** toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés. **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BAYONNE.

Maïder GARAT  
Notaire à ESPELETTE

Suivant acte reçu par Maître Maïder GARAT, Notaire à ESPELETTE (64250), le 17 août 2022, il a été constitué une Société

Civile : **Dénomination :** **SCI MANES**. **Forme :** Société Civile Immobilière. **Siège :** JATXOU (64480), Lieudit La Place, résidence Barabartea. **Durée :** 99 années. **Objet :** - la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés, l'acquisition, la prise à bail, l'exploitation par bail, la location-vente, la propriété ou la co-propriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, la vente (exceptionnelle), de tous autres biens immeubles et de tous biens meubles, l'administration, la mise en valeur et plus généralement l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux, l'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaire, destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société ; et, plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, pouvant être utiles directement ou indirectement à la réalisation de l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de l'objet de la société ; la société peut, notamment constituer hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux. **Capital :** 1.000,00 €. **Cogérants :** Monsieur Xavier ESPIL, 42, allée de Bordenave, ANGLET (64600), et Monsieur Guillaume DELORS, 3, rue de Plantecoude, ANGLET (64600). **Cession de parts :** agrément de la collectivité des associés pour toute cession. La Société sera immatriculée au R.C.S. de BAYONNE. Pour avis.



Suivant acte sous-seing privé en date du 15 avril 2022 à BAYONNE il a été constitué pour une durée de 99 ans une Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, au capital de 1.000 €, dénommée « **PHARMACIE DE LA VALLEE D'ASPE** », dont le siège social est sis à BEDOUS (64490), 2, espace Nouqué, 28, rue Gambetta. Son objet est l'exercice de la profession de pharmacien d'officine. Monsieur Romain SASSEIGNE, 55, chemin Gure nahia, BRISCOUS (64240) est nommé gérant pour une durée illimitée. La société sera immatriculée au RCS de PAU.

Pour avis.

## BENJAMIN MEZIANE

Avocat à la Cour  
12, avenue de Tivoli, 33110 LE BOUSCAT

Aux termes d'un acte sous-seing privé du 05 août 2022 à HENDAYE, il a été constitué une société : **Dénomination :** **SAS BIDASOA**. **Forme :** Société par Actions Simplifiée. **Siège :** 05, rue de Fontarrabie, 64700 HENDAYE. **Objet :** activité de marchand de biens. **Durée :** 99 ans. **Capital :** 5.000 €. **Président :** Monsieur Baptiste FOURNIER, né le 22 février 1992 à SAINT-JEAN-DE-LUZ, 05, rue de Fontarrabie, 64700 HENDAYE. **Immatriculation de la Société au RCS de BAYONNE.**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ANGLET du 19 août 2022, il a été constitué une société : **Forme :** Société à Responsabilité Limitée. **Dénomination :** **LAU-LAH TAXI**. **Siège :** 13T, rue de la Tour de Lannes, 64600 ANGLET. **Objet :** Le transport de passagers, l'activité de taxi exercée à partir de la commune de rattachement des autorisations de stationnement concernées, le transport de malades assis, le transport de colis, de presse, de marchandises, l'achat et la vente de véhicules, la location de véhicules. **Durée :** 99 ans. **Capital :** 3.000 euros. **Gérance :** Madame Laurence CAZENAVE, 13T, rue de la Tour de Lannes, 64600 ANGLET, assure la gérance. **Immatriculation de la Société au RCS de BAYONNE.**

Pour avis. La Gérance